



COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 1^{er} Octobre 2012 à 20h30

Le lundi 1^{er} octobre 2012, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAFFERRERE, Maire

Présents : Mrs, Mmes LAFFERRERE, VASSEUR, LEAL, LEFEBVRE, MARCEAU, LESUEUR, LABBE, VALAT, KRAL, VAN VOOREN, GREVIN

Absents : Mme SIX a donné procuration à Mme KRAL, M. BELLOY à M. VALAT, M. MICHEL à M. LEFEBVRE

Secrétaire : M. Jean François VALAT

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à toute l'assemblée. Il fixe la date du prochain conseil municipal au Lundi 12 novembre 2012 à 20h30.

1/ Désignation d'un secrétaire de séance.

M. Jean-François VALAT est désigné Secrétaire de séance.

2/ Approbation du dernier procès - verbal.

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité des membres.

3/ Convention de groupement de commande entre la commune et la Communauté de Communes du Plateau Picard pour l'entretien annuel de la voirie (délibération 2012-10-030)

Monsieur le Maire rappelle que la Convention de groupement de commande entre la commune et la Communauté de Communes du Plateau Picard pour l'entretien annuel de la voirie est à renouveler tous les trois ans.

Vu le Code des Marchés Publics, notamment l'article 8 ;

Vu les compétences de la Communauté de Communes en matière de voirie ;

Vu la délibération du Bureau de la Communauté de Communes du Plateau Picard n°06B/09/03 du 11 décembre 2006 relative à la Convention de groupement de commande entre la Communauté de communes membres pour l'entretien annuel de la voirie ;

Vu ladite convention ;

Considérant l'intérêt de réaliser l'entretien annuel de la voirie communale dans le cadre d'un marché unique de travaux, associant la Communauté de Communes et les communes membres volontaires, et désignant la Communauté de Communes coordonnateur du groupement ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** Monsieur le Maire à renouveler son adhésion, pour la période du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2015 au groupement de commande entre les communes concernées et la Communauté de Communes du Plateau Picard pour l'entretien annuel des voies communales, et désignant la Communauté de Communes coordonnateur du groupement.
- **Désigne** la Communauté de Communes coordonnateur du Groupement

4/ Convention avec le C.A.U.E.- étude place de l'église- requalification de la traversée (délibération 2012-10-31)

Monsieur le Maire rappelle que le réaménagement de la place de l'église et de la requalification de la traversée de la commune est à l'ordre du jour en raison des travaux d'assainissements collectifs qui devraient ne pas tarder à arriver sur la commune. Il propose de solliciter le C.A.U.E pour une mission d'étude.

M. VASSEUR rappelle aussi que diverses études existent déjà, une de 1992, une autre de 1999 et qu'il est nécessaire de réactualiser le projet avec les nouvelles données de 2012. M. LEFEBVRE est favorable à

cette étude, mais avec une réunion préalable avec les membres du Conseil pour donner au C.A.U.E un cahier des charges. Monsieur le Maire précise que le coût de cette étude est de 800 euros.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention pour poursuivre le projet du conseil municipal avec l'aide du C.A.U.E par une mission d'étude, de diagnostic et la réalisation d'un dossier mettant en évidence les différents principes d'aménagement de la place de l'église et de la requalification de la traversée de la commune avec la mise en valeur du cadre de vie accompagné de croquis de principe, de photos montage, d'illustrations et de références pour un coût de 800 euros.

5/ Informations et questions diverses

Monsieur le Maire informe de différentes dates de rendez-vous :

- Samedi 6 Octobre – Rallye de voitures anciennes – Arrêt vers 16h00 devant le café-Pressé de La Neuville-Roy
- Mercredi 10 octobre – Réunion commission électorale à 10h30
- Samedi 13 octobre – Soirée Festive organisée par le comité des fêtes
- Mercredi 24 Octobre de 16h30 à 18h00 – permanence de la conseillère Habitat du Plateau Picard
- Samedi 27 Octobre – Bourse – brocante broderies organisées par les brodeuses neuvilloises
- Dimanche 11 novembre- Cérémonie patriotique
- Dimanche 18 novembre – Epreuve de V.T.T. organisée par le Sprinter Club du Val d'Arré
- Samedi 1^{er} décembre – repas de Noël des anciens
- Dimanche 2 décembre – Concert de Noël – organisé par l'association des élus du quartier
- Samedi 13 Juin 2013 – Le rallye RAID du plateau Picard fait halte à La Neuville-Roy

Il rend compte :

1. Que le columbarium (dernière tranche des travaux) est terminé.
2. Que l'entreprise AUBIN est venue vérifier les dispositifs de chauffage des locaux communaux
3. Que les extincteurs et alarmes ont été vérifiés en septembre
4. Que la signalétique horizontale et verticale a été mise en place, que les différents arrêtés de circulations, de stationnement et de mise en place d'un sens unique sont entrés en vigueur au 1^{er} octobre 2012. La gendarmerie, dans les prochains jours, vérifiera l'application de ces arrêtés.
5. Que la commission créée pour les travaux de la salle des fêtes s'est réunie dernièrement avec des professionnels et qu'un premier cahier des clauses techniques est en train de prendre forme.

Monsieur le Maire propose un tour de table.

- Monsieur VASSEUR informe qu'un nouvel inspecteur de l'éducation a été nommé à Saint Just en Chaussée. D'autre part, l'école reprend ses horaires habituels de fonctionnement. Monsieur LAFFERRERE, à propos de l'école, fait remarquer que la remise en état des bancs extérieurs a été réalisé bénévolement par M; VAN VOOREN, conseiller municipal.
- Madame LEAL rend compte du bon déroulement de la sortie des anciens au musée de la Dentelle à Caudry, du repas dansant et de l'animation de l'après-midi. Les 50 personnes présentes ont beaucoup apprécié cette sortie malgré le temps de transport.
- M. LEFEBVRE rend compte qu'il a écrit à tous les présidents d'association désireux de participer à la rédaction du bulletin annuel. Il attend suggestions, idées. Des articles de particulier sur La Neuville-Roy sont aussi les bienvenus. Il fait part de sa satisfaction d'avoir pu visiter l'entreprise KALCO lors de la fête de ses 20 ans. Il termine en soulignant le très bon accueil du nouveau propriétaire de l'auto-école lors de sa soirée de présentation où étaient invités ; commerçants; élus et présidents d'association.
- M. LESUEUR rend compte de son travail pour le plan communal de secours. Il entrevoit d'intervenir pour cette nouvelle période de froid qui arrive.
- Monsieur LABBE informe du déroulement d'une nouvelle épreuve de VTT, le dimanche 18 novembre autour du stade pour les jeunes. Il invite tous les jeunes, adolescents de la commune et alentours à participer à cette épreuve. D'autre part, concernant le bâtiment communal situé rue Guillotin, il confirme que l'immeuble doit être libre de tout locataire pour la mise en vente.

N'ayant plus d'informations, ni de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 22h00.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 1^{er} octobre 2012 a comporté deux délibérations comme suit :

1	Convention de groupement de commande entre la commune et la Communauté de Communes du Plateau Picard pour l'entretien annuel de la voirie	(délibération 2012-10-030)
2	Convention avec le C.A.U.E.- étude place de l'église- requalification de la traversée	(délibération 2012-10-031)

Claude LAFFERRERE		Guillaume LABBE	
Thierry MICHEL		Jean-François VALAT	
Olivier VASSEUR		Annick KRAL	
Martine LEAL		Xavier VAN VOOREN	
Philippe LEFEBVRE		Béatrice GREVIN	
Nathalie MARCEAU		Valérie SIX	
Thomas LESUEUR		Jean BELLOY	